



AG Target+ USD

Perspective d'un rendement
potentiellement attrayant !

¹ Droit au remboursement au terme, après 10 ans, d'au moins 100 % de votre investissement net en dollars américains [USD], sauf en cas de faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding [LU]² et/ou de BNP Paribas Fortis SA³.



AG Target+ USD

Sustainable Goals 2027 d'AG Insurance

Exposition de la prime nette via une EMTN¹ chez BNP Paribas Fortis Funding [LU]² et garantie par BNP Paribas Fortis SA³

Période de souscription :
du 24 avril au 9 juin 2017 inclus

¹ [EMTN: XS1588769817, Series 131]. Les investisseurs particuliers n'ont pas accès à l'Euro Medium Term Note [EMTN]. Il s'agit d'une émission obligataire structurée à moyen terme, libellée dans ce cas-ci en USD. Les actifs des primes nettes sont intégralement investis dans une EMTN émise par BNP Paribas Fortis Funding [LU]. Tous les versements et engagements liés à l'EMTN sont pleinement et inconditionnellement garantis par BNP Paribas Fortis SA. La compagnie d'assurances n'est pas responsable d'une éventuelle faillite de l'émetteur de l'EMTN dans laquelle il a placé ses primes nettes. Les éventuelles conséquences sont à la charge du preneur d'assurance de l'AG Target+ USD liée à ce fonds.

² L'émetteur est BNP Paribas Fortis Funding [BP2F], une filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA

³ Le garant est BNP Paribas Fortis SA, la garantie s'applique uniquement en cas d'éventuelle défaillance de l'émetteur. Rating de BNP Paribas Fortis SA : A2 [stable outlook] chez Moody's, A [stable outlook] chez Standard & Poor's et A+ [stable outlook] chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

AG Target+ USD

Sustainable Goals 2027

Exposition de la prime nette via une EMTN¹ chez BNP Paribas Fortis Funding [LU]² et garantie par BNP Paribas Fortis SA³

Souscription limitée du **24 avril au 9 juin 2017 inclus**

Le climat économique européen reste marqué par les faibles taux d'intérêt en vigueur, ce qui n'est pas sans conséquences pour le marché des assurances-vie de la branche 23. Pourtant, chez AG Insurance, nous sommes convaincus que ces produits ont toujours une place dans votre portefeuille d'investissement, tant pour leur potentiel de rendement et leur fiscalité avantageuse que pour des raisons de diversification.

Avec AG Target+ USD Sustainable Goals 2027, nous avons élaboré une solution alternative intéressante. Cette assurance-vie vous offre en effet le meilleur de deux mondes : elle associe le potentiel d'actions européennes aux actuels taux d'intérêts plus avantageux en dollars américains [USD]. De plus, vous profitez du potentiel d'un placement dans des entreprises durables : les actions concernées sont liées à des entreprises qui, de par leurs produits, leurs services ou leur attitude, contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies [ONU]. Vous n'investissez pas directement dans ces actions et ne recevez donc pas de dividende.

Votre avantage ? Une protection à 100 % de votre investissement net en USD, sauf faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding [LU] et BNP Paribas Fortis SA, et la possibilité d'un rendement potentiellement plus intéressant !

Le dollar US : une alternative

Le fonds AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 est exprimé en USD. Ce fonds peut constituer un outil idéal pour les investisseurs qui souhaitent :

- tirer profit du rendement supplémentaire que peuvent offrir les taux d'intérêt américains ;
- anticiper une appréciation potentielle du dollar ;
- encore mieux diversifier leur portefeuille en y ajoutant une assurance-placement libellée en USD.

Profiter d'une différence de taux historiquement élevée

La différence de taux actuelle entre les Etats-Unis [USD] et la Belgique [EUR] est historiquement élevée : le niveau des taux américains est approximativement 2 % plus élevé que chez nous. Pour le moment, ces tarifs plus favorables sur le marché américain créent, pour le même indice sous-jacent, de meilleures conditions produits en USD qu'en euro. Il est donc possible de garantir une protection à 100 % du capital en USD, sauf faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding [LU] et BNP Paribas Fortis SA, tout en offrant la perspective d'un potentiel de rendement plus élevé.

Qu'en est-il du risque lié au taux de change ?

Si vous investissez dans un fonds en USD, vous vous exposez, au-delà du risque classique lié au placement, à un risque de change si vous décidez de convertir votre capital de dollars américains en euros. Si l'euro s'apprécie par rapport au dollar au terme, le rendement final en euro diminuera. Une dépréciation de l'euro par rapport au dollar aurait en revanche l'effet inverse. Ce risque de change est toutefois en partie limité étant donné que l'ensemble des paiements effectués dans le cadre du contrat le sont en USD.

Vous bénéficiez de tous les avantages d'un contrat AG Target+ en euros, et vous êtes libre de convertir vos dollars au moment qui vous semble le plus opportun, à partir de votre compte à vue en USD.



Des signes positifs en provenance des États-Unis, selon nos experts

- En mars 2017, la Réserve fédérale [Banque centrale américaine] a relevé le taux d'intérêt à court terme et il se peut que cette augmentation se répète encore cette année.
- Le taux de chômage est en baisse, ce qui est un indicateur de la croissance économique.
- La politique de Trump est favorable à un assouplissement de la réglementation des marchés financiers.

Contre toute attente, la Bourse américaine se porte bien, avec à la clé des rendements en hausse et une remontée du dollar américain. Étant donné le rythme de croissance actuel des bourses américaines, la Réserve fédérale [FED] se verra peut-être encouragée à soutenir le rythme de ses hausses de taux d'intérêt – afin d'aligner davantage la politique monétaire et la politique fiscale.

Le 30 mars 2017, 1 euro valait 1,0726 USD

Pour obtenir une prime de 2 500 USD à ce taux de change, vous devriez payer 2 330,79 euros (hors frais et taxes). Grâce à la garantie de capital à 100 % en USD, vous récupérez au terme au moins 100 % de votre placement initial. Dans cet exemple, vous récupérez donc 2 500 USD au terme.

Vous pouvez ensuite choisir le moment de la conversion. Si vous convertissez ce montant en euros à l'échéance, les scénarios⁴ suivants peuvent se produire :

- Si l'euro s'apprécie de 15 % à l'échéance par rapport au dollar, vous recevez 2 026,77 EUR.
- Si l'euro se déprécie de 15 % à l'échéance par rapport au dollar, vous recevez 2 742,10 EUR.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'évolution future du dollar américain.

Évolution de l'euro par rapport au dollar américain ces 5 dernières années



Source : Bloomberg (données jusqu'au 30 mars 2017 inclus)

Surfez sur l'évolution des actions européennes...

AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 est émis en USD, mais entend profiter du potentiel plus intéressant des actions européennes. Le rendement est lié aux performances de l'indice « Solactive Sustainable Goals Europe MV [Price] », élaboré par des experts de Solactive⁵, BNP Paribas et Vigeo Eiris⁶.

Par le biais de cet indice, nous vous proposons un placement qui mise sur le potentiel boursier à long terme (10 ans) de **30 entreprises européennes qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable**. Différents filtres de durabilité sont appliqués aux actions. Leur sélection repose d'autre part sur de solides critères financiers. La méthodologie est expliquée plus en détails à la rubrique « L'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV [Price]¹⁰ : un processus de sélection rigoureux » [voir p. 4].

Afin de refléter au mieux l'évolution de la conjoncture sur les marchés, la composition de l'indice fait par ailleurs l'objet d'une révision tous les trois mois.

Attention: l'indice « Solactive Sustainable Goals Europe MV » est un **indice de type « Price »**. Autrement dit, les dividendes, distribués par les actions qui composent l'indice, ne sont pas réinvestis dans l'indice. Ils n'influencent donc pas directement sa performance.

⁴ Exemple fictif qui sert exclusivement à illustrer la manière dont le rendement en euro est soumis aux fluctuations du taux de change. Cet exemple n'offre aucune garantie ni indication concernant le versement au terme. Les chiffres donnés dans le cadre de cet exemple sont donc fictifs.

⁵ Solactive est une entreprise allemande [créée en 2007], qui dispose d'une vaste expertise en matière de développement, de calcul et de suivi des indices sur les marchés financiers.

⁶ Vigeo Eiris est un bureau d'études indépendant spécialisé dans les aspects ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'entreprise propose des services aux investisseurs et organisations issues du secteur public, privé et associatif.

...et contribuez au développement durable mondial

Surfant sur la dynamique positive engendrée par les Objectifs du Millénaire – arrivés à échéance fin 2015 – les Nations Unies ont fixé une série d'objectifs pour le développement durable international : les « **Objectifs de développement durable** » [ODD]. En août 2015, 193 pays ont atteint un accord sur **17 objectifs**, en vigueur jusqu'en 2030. Au total, ils regroupent quelque 169 objectifs concrets. Vous pouvez trouver plus d'infos sur <http://bit.ly/1L3HOIE>.

Cet ambitieux programme vise à éradiquer la pauvreté, à protéger notre planète et à apporter la prospérité à tout un chacun. Les 17 objectifs recoupent les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et écologique. Ils englobent également différents aspects liés à la paix et à la sécurité, à l'État de droit et à la bonne gouvernance : autant d'éléments essentiels à une évolution durable.

Les 17 objectifs ont une valeur universelle. Tout le monde peut et doit donc apporter sa pierre à l'édifice : gouvernements, secteur privé, société civile organisée et citoyens. En tant qu'investisseur, vous pouvez donc vous joindre à cet effort collectif en choisissant vos investissements en connaissance de cause et en privilégiant les entreprises qui, par leurs produits, leurs services et leur attitude, contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Les experts qui ont élaboré l'indice sous-jacent pour AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 disposent des connaissances requises pour identifier les entreprises qui répondent à ces critères.

Les atouts d'AG Target+ USD Sustainable Goals 2027

1. Participation à la progression potentielle du cours des actions de 30 entreprises européennes, sélectionnées sur la base de solides **filtres de durabilité** et de **critères financiers**, sans toutefois investir directement dans ces actions.
2. Vous pouvez tirer profit du rendement supplémentaire que les taux d'intérêt américains peuvent offrir.
3. Si l'évolution de l'indice (comme déterminée plus loin) est négative, vous récupérez **au terme minimum 100 % de votre prime nette investie** en USD, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding [LU] et BNP Paribas Fortis SA, l'organisme financier qui se porte garant pour l'ensemble des primes nettes investies. Dans ce cas, vous risquez de ne pas récupérer votre capital à l'échéance⁷.
4. En cas de résultat positif, vous recevrez **en plus de votre prime nette une plus-value de 170 % de l'évolution positive** de l'indice « Solactive Sustainable Goals Europe MV [Price] ».
5. **La volatilité⁸ du résultat final est limitée** en observant la progression de l'indice à 31 dates fixées à l'avance, au cours des 2,5 dernières années.

Assurance-placement [branche 23] d'AG Insurance

- Horizon de placement à 10 ans
- Remboursement minimal de 100 % de la prime nette investie en USD
- Pas de précompte mobilier, sous réserve de modifications ultérieures
- Taxe sur la prime : 2 %
- Période de souscription : du 24/04/2017 au 09/06/2017 inclus
- Votre intermédiaire doit vérifier si ce produit vous correspond *.

Consultez la fiche infos financières Assurance-vie, les conditions générales et le règlement de gestion pour connaître toutes les caractéristiques et les coûts d'AG Target+ USD Sustainable Goals 2027. Ces documents sont disponibles gratuitement chez votre intermédiaire ou sur www.aginsurance.be.

L'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV [Price]⁹ : un processus de sélection rigoureux

L'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV [Price] se compose exclusivement d'actions de 30 entreprises européennes durables. Ces actions sont soigneusement sélectionnées via une succession de filtres.

⁷ Consultez la rubrique « Quels sont les risques de ce placement ? » pour connaître les risques liés à cet investissement.

⁸ La volatilité est une mesure de la fluctuation, tant à la hausse qu'à la baisse, de la valeur d'une action ou de tout autre actif. Plus les variations d'un cours sont extrêmes, plus sa volatilité est élevée.

* Si votre intermédiaire vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience de ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Comment ces actions sont-elles sélectionnées ?¹⁰

LE PANIER DE DÉPART se compose d'actions d'environ 600 entreprises européennes cotées en Bourse, et ayant fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation approfondies par Vigeo Eiris.

FILTRE – Contrôle ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance)

Exclusion des entreprises :

- qui obtiennent un score ESG qui les classe dans le quart inférieur ;
- actives dans le secteur des jeux de hasard, dans l'industrie nucléaire ou dans la production et/ou le commerce d'armes, d'alcool et de tabac ;
- impliquées dans d'importants scandales liés à l'environnement, aux droits de l'homme ou au droit du travail (selon les principes de l'Organisation internationale du travail) ;
- faisant partie des 10 entreprises qui émettent le plus de CO2 dans leur secteur et qui n'obtiennent pas un bon résultat sur le plan de la transition énergétique.

FILTRE – Évaluation des objectifs de développement durable

Sélection de sociétés qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable :

- au moins 20 % des revenus de l'entreprise doivent être générés par des **produits et services** ayant un impact positif sur le développement durable ;
- l'entreprise doit, par son **comportement exemplaire**, faire partie des leaders de son secteur pour au moins un des thèmes essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable.

FILTRE – Critères financiers

→ Liquidité

Sélection des actions les plus liquides (volume d'échange moyen sur 1 mois et sur 6 mois supérieur à 5 millions d'euros).

→ Dividendes élevés

Sélection des actions classées dans le premier tiers sur la base des dividendes estimés. Bien que l'un des critères de sélection des actions de l'indice soit lié aux dividendes produits, l'investisseur n'a pas droit à ces dividendes.

→ Volatilité minimale

Les actions restantes sont ensuite combinées entre elles pour composer des portefeuilles éventuels :

- composés de 30 actions ;
- avec un maximum de 25 % d'actions appartenant au même secteur ;
- et le poids d'une action = minimum 1 % et maximum 5 % du portefeuille.

La volatilité des portefeuilles pris en compte est évaluée et le portefeuille présentant la plus faible volatilité sur 6 mois est retenu.

Qu'est-ce que la volatilité ?

La volatilité est une mesure de la fluctuation, tant à la hausse qu'à la baisse, de la valeur d'une action ou de tout autre actif. Plus les variations d'un cours sont extrêmes, plus sa volatilité est élevée.

Afin de refléter au mieux la conjoncture du moment, ce processus de sélection est entièrement répété tous les 3 mois. Les actions qui ne répondent plus aux critères de sélection lors du réajustement trimestriel seront donc retirées de l'indice.

Vous désirez en savoir plus ? L'évolution et la composition de cet indice sont disponibles sur le site suivant <http://bit.ly/2o9pY71>



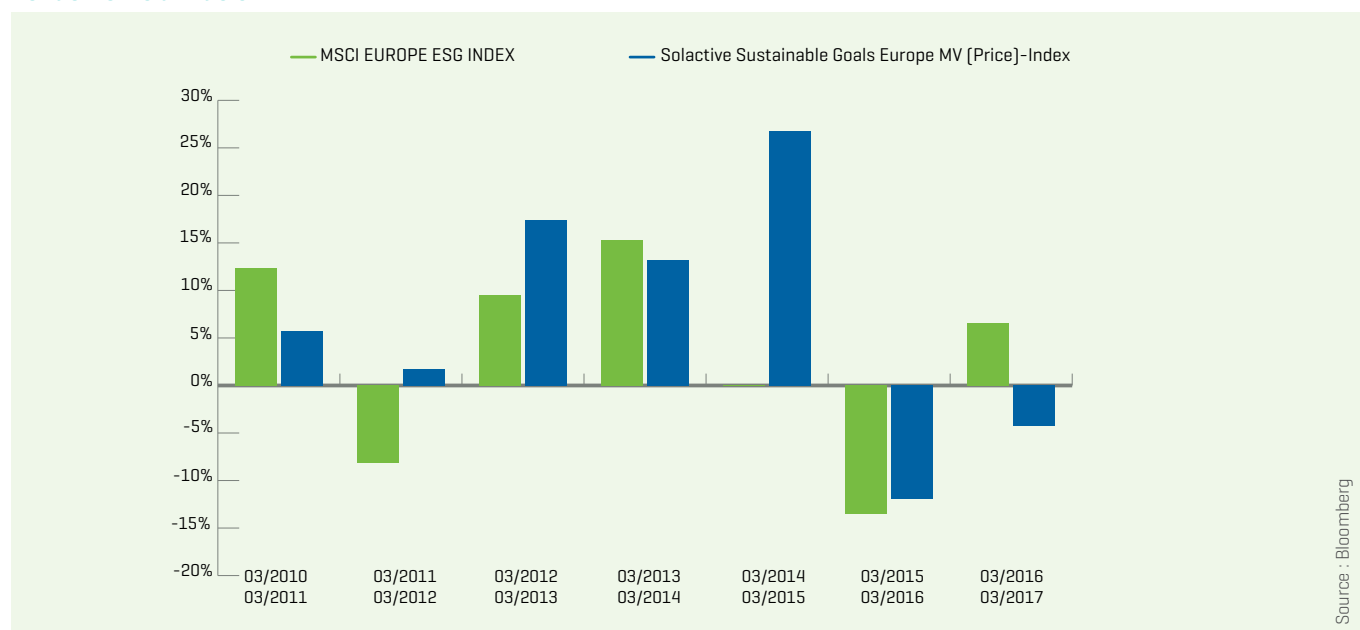
⁹ L'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV (Price) a été développé par des experts de Solactive, qui calculent et distribuent l'indice. Ce produit ne peut en aucun cas être promu, souscrit ou encouragé par Solactive. Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV (Price) sont la propriété de Solactive.

¹⁰ Vous n'investissez pas directement dans ces actions et ne recevez donc pas de dividendes.

Comparaison de l'évolution de l'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV (Price) [simulation] et de l'indice de référence MSCI Europe ESG au cours des 7 dernières années

Le graphique ci-dessous reflète le rendement simulé de l'indice « Solactive Sustainable Goals Europe MV (Price) ». L'indice MSCI Europe ESG est un indice pondéré par la capitalisation, composé d'actions d'entreprises qui obtiennent les meilleures performances ESG [critères environnementaux, sociaux et de gouvernance] dans leur secteur. L'indice se compose de moyennes et grandes entreprises issues de 15 pays industrialisés.

Rendements annuels



Attention !

L'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV (Price) a été lancé en août 2016. Ce graphique se base donc sur une simulation du passé, qui donne les performances que l'indice aurait enregistrées s'il avait été lancé plus tôt. Ces rendements bruts du passé n'offrent aucune garantie quant aux performances futures.

Comment détermine-t-on le rendement ?

Le rendement du placement est déterminé sur la base de l'évolution de l'indice entre sa valeur initiale et sa valeur au terme, avec :

- Valeur initiale** = cours de clôture de l'indice au 23 juin 2017
- Valeur au terme** = moyenne des cours de clôture de 31 dates prédéfinies, réparties mensuellement du 29 novembre 2024 au 28 mai 2027

► Si l'**évolution** entre la valeur initiale et la valeur au terme est **positive**, vous percevez :

100 %
de la prime nette investie en USD
[hors taxe et frais d'entrée]
+
170 %
de l'évolution positive de l'indice

► Si l'**évolution** entre la valeur initiale et la valeur au terme est **négative**, vous récupérez :

Minimum 100 %
de la prime nette investie en USD
[hors taxe et frais d'entrée]¹¹

¹¹ Consultez la rubrique « Quels sont les risques de ce placement ? » pour connaître le risque de crédit.

Exemples de calcul

Donnés à titre purement illustratif, ces exemples fictifs du mode de calcul de la plus-value éventuelle n'offrent aucune garantie ni aucune indication quant à la performance future de l'indice.

AG Target+ USD Sustainable Goals 2027	Scénario négatif	Scénario neutre	Scénario positif
Valeur initiale	175	175	175
Valeur à l'échéance sur la base de la moyenne de 31 observations sur la durée	140	201,25	227,50
Prestation réalisée sur la base de la moyenne des 31 cours de clôture retenus	-20 %	15 %	30 %
Plus-value : 170 % de la prestation positive réalisée sur base de la moyenne des 31 cours de clôture retenus	/	25,50 %	51 %
Au terme, le bénéficiaire perçoit	100 % de la prime nette qu'il a investie ¹² en USD, mais aucune plus-value, soit un rendement actuariel en USD de -0,34 % ¹³	100 % de la prime nette qu'il a investie ¹² en USD + une plus-value de 25,50 %. Soit un rendement actuariel en USD de 1,95 % ¹³	100 % de la prime nette qu'il a investie ¹² en USD + une plus-value de 51 %. Soit un rendement actuariel en USD de 3,85 % ¹³

¹² Hors taxe et frais d'entrée.

¹³ Hors taxe, frais d'entrée inclus.

Qu'en est-il du risque lié au taux de change ?

Le rendement en euro peut être sensible aux fluctuations du taux de change. Dans le tableau ci-dessous, nous avons associé chacun des trois scénarios décrits ci-dessus à un scénario de change positif, neutre et négatif à l'échéance du contrat – si vous convertissez immédiatement vos avoirs USD en euros. Vous êtes libre de choisir le moment pour convertir vos avoirs.

Attention : afin d'illustrer la dynamique, nous employons des exemples fictifs – ils n'offrent aucune garantie ou indication quant au versement à l'échéance ou aux performances futures.

Rendement actuariel en EUR à l'échéance	Valeur finale* AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 à l'échéance		
	Scénario négatif	Scénario neutre	Scénario positif
Calcul basé sur les exemples du tableau ci-dessus.	0,00 %	+25,50 %	+51 %
Appréciation de + 15 % de l'euro par rapport au dollar à l'échéance	-1,73 %	+0,53 %	+2,41 %
Appréciation de 0 % de l'euro par rapport au dollar à l'échéance	-0,34 %	+1,95 %	+3,85 %
Dépréciation de - 15 % de l'euro par rapport au dollar à l'échéance	+1,29 %	+3,62 %	+5,55 %

* La valeur finale est égale à la moyenne des 31 dernières observations mensuelles de l'indice sous-jacent. Calculs selon le cours de change du 30 mars 2017 avec 1 EUR = 1,0726 USD.

Fiscalité

Toutes les taxes appliquées dans le cadre du contrat AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 sont **calculées et exprimées en USD**.

- L'assureur ne prélève pas de précompte mobilier.
- En cas de décès de l'assuré, le capital versé au bénéficiaire du contrat sera en principe soumis à des droits de succession.
- Le régime fiscal dépend des circonstances individuelles et est appliqué sous réserve de modifications futures.
- Une taxe de 2 % est due sur les opérations d'assurance, calculée sur la prime, frais d'entrée inclus (preneur d'assurance = personne physique ayant sa résidence habituelle en Belgique).
- Aucun avantage fiscal n'est accordé sur les primes versées.

Quels sont les risques de ce placement ?

- **Risque de change** : cette assurance-vie individuelle (branche 23) est exprimée en dollars américains. Autrement dit, il se peut que vous receviez à l'échéance un montant en USD qui – converti en euros – est inférieur au montant investi au départ en euros. Ce risque est même plus important pour les investisseurs sans compte libellé en USD : dans ce cas, le capital versé et l'éventuelle plus-value peuvent être automatiquement convertis en euros.
- **Risque de crédit** : le paiement minimum de 100 % de la prime nette investie en USD au terme se fait par une EMTN de primes nettes chez BNP Paribas Fortis Funding [LU] et garantie par BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance SA ne répond pas de la défaillance éventuelle de l'émetteur et/ou du garant. En cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur et/ou du garant de l'EMTN, vous vous exposez donc au risque de ne pas récupérer entièrement votre capital au terme. Si, selon la législation en matière de redressement ou de résolution des établissements de crédit, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible du dépositaire, elle pourrait prendre des mesures de renflouement interne (« bail in ») impactant l'EMTN. Par conséquent, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer, partiellement ou totalement, son capital à l'échéance.
- **Risque de liquidité** : dans des circonstances exceptionnelles (telles que décrites dans le règlement de gestion), la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.
- **Risque de fluctuation de la valeur pendant la durée du contrat** : la valeur d'unité n'est jamais garantie. Elle dépend de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent, des taux d'intérêt et de la volatilité. Vous assumez donc à tout moment le risque financier dans son entièreté. La valeur d'unité peut être aussi bien supérieure qu'inférieure à la valeur initiale, avant l'échéance. Par conséquent, vous devez être conscient qu'en cas de rachat éventuel avant terme, il se peut que vous ne récupériez pas l'intégralité de votre prime nette investie en USD.
- **Risque lié à la valeur sous-jacente** : l'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV (Price) est un indice récent. L'historique disponible est donc très limité.
- **Faillite de l'assureur** : les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires concernés.

Caractéristiques techniques d'AG Target+ USD Sustainable Goals 2027

Description

AG Target+ USD Dynamic Deep Value 2 est une assurance-vie individuelle liée à un fonds d'investissement [branche 23] d'AG Insurance.

Parties concernées :

- Assuré = le preneur d'assurance.
- Assureur = AG Insurance SA.
- Bénéficiaire en cas de vie de l'assuré = au choix.
- Bénéficiaire en cas de décès de l'assuré = au choix.

Souscription

Période de souscription : du 24 avril 2017 au 9 juin 2017 inclus. Une clôture anticipée est toutefois possible. Un versement supplémentaire en AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 est uniquement possible via la souscription d'un nouveau contrat d'assurance-vie pendant la période de souscription.

Date ultime de paiement : 14 juin 2017

Investissement net : minimum 2 500 USD (hors taxe et frais d'entrée)

Valeur d'unité : 100 USD, à la constitution du fonds le 23/06/2017. La valeur d'unité est calculée mensuellement, le premier jour ouvrable bancaire du mois. Vous avez toujours la possibilité de demander cette valeur d'unité à votre intermédiaire. Elle est également publiée sur www.aginsurance.be.

Frais et taxes

Tous les frais sont calculés et exprimés en USD

Tous les frais relatifs au contrat AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 doivent être traités en USD.

Frais d'entrée : maximum 3,50 %, en supplément de la prime nette

Frais de gestion directement imputés sur le contrat : maximum 1,60 % de la valeur nominale du fonds, c'est-à-dire la valeur du fonds au moment de sa création, comprenant une indemnité pour l'assureur. Si des rachats d'unités sont effectués pendant la durée de vie du fonds, cette valeur nominale est réduite proportionnellement. Ces frais sont automatiquement imputés dans la valeur d'unité du fonds AG Target+ USD Sustainable Goals 2027.

Frais de sortie :

- Pas de frais de sortie au terme, ni en cas de décès.
- L'indemnité de rachat s'élève à 1% de la valeur de rachat théorique du contrat. Aucune indemnité de rachat n'est due si le rachat prend effet au cours de la dernière année précédant le terme du contrat. Aucune indemnité n'est due en cas de résiliation dans les 30 jours qui suivent l'entrée en vigueur du contrat. Pas de possibilité de rachat partiel.

Frais liés au versement de la prime : Le paiement de la prime doit être effectué en USD, **via un paiement ou un virement international**. Vous pouvez généralement le faire via un compte à vue en EUR, ou via un compte à vue libellé en USD. Dans ce cadre, veuillez prendre contact avec votre organisme bancaire si nécessaire.

En fonction de votre banque, des frais de transaction supplémentaires peuvent s'appliquer à cette opération. Les frais additionnels éventuels liés à cette transaction seront pris en charge par AG Insurance. Pour ceci, vous devez **cocher l'option « Frais à charge du bénéficiaire » sur votre formulaire de paiement international**.

Toutes les primes sont versées sur le numéro de compte BE70 0017 8273 6425, en mentionnant le numéro d'adhésion du contrat dans la communication structurée. Une prime périodique n'est pas possible.

Frais au versement [en cas de rachat ou à l'échéance] :

La perception des avoirs n'est soumise à aucun frais.

Attention : pour que le remboursement ait effectivement lieu, vous devez disposer d'un compte à vue exprimé en USD. Si ce n'est pas le cas, il se peut que votre banque transmette les fonds en euros, et ceci de façon automatique, frais de change inclus. N'hésitez pas à demander plus d'informations concernant ce sujet à votre agence bancaire.

Fiscalité

Les aspects fiscaux de ce placement sont repris dans cette brochure, sous la rubrique « Fiscalité ».

Garanties

Garanties en cas de vie : un capital en USD, égal au nombre total d'unités du fonds détenues, multiplié par la valeur de l'unité en USD au terme.

Garanties en cas de décès : prime nette investie en USD jusqu'à la date de constitution du fonds et, ensuite, nombre d'unités du fonds détenues multiplié par la valeur de l'unité en USD.

Rendement

Il n'y a pas de rendement garanti au terme. Le rendement au terme dépend de la plus-value réalisée par le fonds AG Target+ USD Sustainable Goals 2027. Dans l'intervalle, la valeur du fonds peut fluctuer en fonction des évolutions sur les marchés financiers.

Aucune participation bénéficiaire n'est octroyée. La valeur d'une unité dépend des actifs sous-jacents et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à tout moment supporté par le preneur d'assurance.

Fonds AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 :

- Date de constitution du fonds : 23/06/2017
- Date d'échéance du fonds : 23/06/2027
- Objectif du fonds : au terme, paiement de la prime nette investie (hors taxe et frais d'entrée) à concurrence de 100 % minimum et réalisation d'une éventuelle plus-value égale à 170 % de l'évolution de l'indice « Solactive Sustainable Goals Europe MV [Price] ».
- Le paiement minimal au terme est garanti par un investissement dans une EMTN dont les actifs sous-jacents se composent notamment de produits dérivés. Une EMTN est une émission d'obligation à moyen terme, dans ce cas-ci exprimée en USD. Les actifs des primes nettes sont intégralement investis dans l'EMTN émise par BNP Paribas Fortis Funding [LU]. Tous les paiements et les engagements liés à l'EMTN sont intégralement et inconditionnellement garantis par BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance SA n'est pas responsable d'un éventuel défaut de l'émetteur et/ou du garant de l'EMTN dans laquelle les primes nettes ont été placées. Les conséquences éventuelles sont entièrement à la charge du preneur d'assurance AG Target+ USD associé à ce fonds.
- Valeur initiale de l'indice : cours de clôture du 23/06/2017.
- Valeur finale de l'indice : moyenne arithmétique des 31 performances de l'indice à 31 dates d'observation, mensuellement réparties entre le 29/11/2024 et le 28/05/2027.
- La classe de risque du fonds AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 au 23/06/2017 est estimée à 3, sur une échelle de 1 à 7 [7 correspondant au risque le plus élevé]. La classe de risque est revue chaque année et peut donc évoluer avec le temps. Si votre intermédiaire vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience de ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

AG Insurance se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles, de liquider le fonds AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 avant le terme prévu, ainsi que de modifier totalement ou partiellement le règlement de gestion. Vous trouverez de plus amples informations sur cette éventualité et ses conséquences possibles pour le preneur d'assurance dans le règlement de gestion.

Composition de l'indice

Composition de l'indice Solactive Sustainable Goals Europe MV (Price) au 24 mars 2017 :

Nom	Poids [%]
A2A SPA	1,06
ALLIANZ	1,95
ASTRAZENECA PLC	5,46
BPOST SA	4,87
BRITVIC PLC	2,05
EUTELSAT COMMUNICATIONS SA	1,22
FONCIERE REGIONS (GARAGES SOUT) ORD	4,76
GAS NATURAL SDG SA	5,21
HENDERSON GROUP PLC	1,00
KLEPIERRE SA ORD	4,90
LAGARDERE SCA	5,32
MUENCHENER RUECK	4,84
NATIONAL GRID PLC	5,21
ORANGE	4,87
PEARSON PLC	4,74

Nom	Poids [%]
PENNON GROUP PLC	1,08
PETROFAC LTD	0,95
ROYAL MAIL PLC	4,84
SES SA	5,18
SSE PLC	0,96
SUEZ	0,94
SWISS RE AG	4,51
TATE & LYLE PLC	5,50
TERNA SPA	1,04
TUI AG	4,57
UNIBAIL-RODAMCO SE	0,99
UNITED UTILITIES PLC	1,05
VIVENDI	4,79
VODAFONE GROUP PLC	5,18
WERELDHAVE NV	0,96
Total	100 %

Le site internet www.aginsurance.be garantit le suivi mensuel de l'évolution du fonds AG Target+ USD Sustainable Goals 2027.

Toute importante modification future éventuelle du profil de risque ou de la valeur d'AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 sera également indiquée sur ce site.



AG Target+ USD

Sustainable Goals 2027

AG Target+ USD Sustainable Goals 2027 vous intéresse ?

Contactez votre intermédiaire afin de déterminer si ce placement correspond à votre profil, pour faire le meilleur choix !

Votre intermédiaire

AG Target+ USD est une assurance-vie individuelle (branche 23) d'AG Insurance, entreprise d'assurance belge, soumise au droit belge et liée à un fonds d'investissement. Pour toute question ou problème, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre intermédiaire.

Toute plainte liée aux produits peut être adressée à AG Insurance s.a., service Gestion des Plaintes (customercomplaints@aginsurance.be ou tél +32 (0)2 664 02 00], Bd. E. Jacqmain 53 à B-1000 Bruxelles. Si la solution proposée par AG Insurance ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez soumettre le différend à l'Ombudsman des Assurances (info@ombudsman.as), Square de Meeûs 35 à B-1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.



AG Insurance sa – Bd. E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849
www.aginsurance.be – Tél. +32(0)2 664 81 11
Entreprise d'assurance belge agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
Editeur Responsable : Johan Adriaen